

**VŒUX A LA POPULATION 2015****Vendredi 9 janvier 2015 à 18h30****Discours de Claude ARNAUD****Maire de Lunel  
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel**

M. le Sénateur,  
M. le Député,  
M. le Conseiller général,  
Mme et M. les Maires, (*nombreux sont excusés car retenus pas leurs propres cérémonies de vœux*)  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,  
Mesdames et Messieurs,

Chers Lunellois,

Merci de votre présence à ces vœux.

Bien que ce moment doit rester un grand moment de convivialité, je ne me vois pas ne pas évoquer rapidement et en préambule les derniers événements lourds que nous traversons.

Cette semaine, la France et la Liberté ont fait l'objet d'une attaque barbare. Unis et solidaires, nous avons condamné cette attaque méprisable, nous avons réaffirmé avec beaucoup de dignité notre détermination à préserver notre liberté.

A Lunel, nous avons terminé l'année 2014 sur une actualité qui ternit notre image à l'extérieur. Une actualité locale qu'on ne peut s'empêcher de relier à ces attaques parisiennes. Une actualité dont nous nous serions bien passés.

Je me suis déjà exprimé là-dessus et je m'exprimerai encore.

Mais, ce soir, je n'en dirai pas davantage sur ce sujet car ce moment des vœux doit rester pour moi, comme pour vous, un moment d'espoir.

Ce soir, nous allons parler de Lunel, du Pays de Lunel et des lunellois.

Fort heureusement, et malgré cette actualité récente, malgré des handicaps que personne ne nie, NOUS, nous savons que Lunel est une petite ville agréable à vivre.

Cette ville est le « Centre » et le « Moteur » d'un territoire plein d'atouts, d'un territoire à découvrir, à mieux découvrir ou à redécouvrir.

Alors, découvrons-le ce territoire !

*Tout d'abord, notre territoire dans son espace géographique :*

Il est évident que nous bénéficions d'une situation exceptionnelle, entre Montpellier et Nîmes d'une part, entre Cévennes et Méditerranée d'autre part.

C'est dans cet espace que sont positionnées Lunel et notre Communauté de Communes du Pays de Lunel. Je vous rappelle que notre Communauté de Communes, ce sont 15 communes qui s'étalent du Nord au Sud, entre Garrigues et Galargues au Nord, et St Nazaire de Pezan et Marsillargues au Sud.

Les atouts de ce territoire sont nombreux :

C'est sur nos atouts qu'il faut nous appuyer pour nous développer, pour améliorer encore et toujours notre qualité de vie.

Quels sont ces atouts ?

⇒ 1<sup>er</sup> atout : LA DIVERSITÉ

- la garrigue et le vignoble au Nord ;
- la zone humide au Sud, avec ses paysages typiquement camarguais ;
- les zones de polycultures, avec arbres fruitiers et cultures maraîchères ;
- le Vidourle. Malgré ses caprices bien connus, ce petit fleuve ne demande qu'à voir se développer des activités de plein air, et des activités nautiques ;
- notre climat, avec sa belle luminosité ;
- la mer - bien sûr - à deux pas, avec tous ses attraits et ses plaisirs.

⇒ 2<sup>ème</sup> atout : DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS IMPORTANTES

Ce territoire bénéficie de toutes les infrastructures nécessaires aux petits et grands déplacements :

- la RN 113,
- l'autoroute, avec l'échangeur de Lunel,
- la gare, en plein développement, avec TER et TGV,
- l'aéroport de Montpellier-Méditerranée.

⇒ autre atout : NOTRE PATRIMOINE CULTUREL ET TOURISTIQUE

Nous vivons aussi sur un territoire qui s'est doté d'une palette d'outils à la fois culturels et touristiques :

- le Muscat de Lunel, depuis longtemps notre ambassadeur,
- le pôle oenotouristique Viavino, à St Christol,
- la Via Domitia, avec le site et le musée d'Ambrussum, sur Villetelle,
- l'Arboretum, le musée Médard et le musée de la Tour des Prisons, à Lunel,
- le musée Paul Pastre, à Marsillargues.
- les capitelles, avec le chemin des capitelles.
- sans oublier le cheval et le taureau, ainsi que les manades, les arènes, la faune et la flore.

Bref, comme vous le voyez, notre territoire est riche de sa DIVERSITÉ.

LUNEL est la « Ville-Centre », la « Ville-Moteur » de ce territoire :

- parce que Lunel représente + de 50 % de la population de la Communauté de Communes et du Canton (c'est dorénavant le même périmètre) ;
- parce que tous les principaux équipements, commerces et services dont nous avons besoin quotidiennement se trouvent à Lunel ;  
*services médicaux, Pôle Santé, lycées, gare, grands magasins, services publics, etc...*
- parce que « L'Atelier des Territoires en Languedoc-Roussillon » vient de confirmer cette position.

« L'Atelier des Territoires », c'est une étude qui vient de se terminer à l'initiative de l'État, avec la participation des élus, étude qui a analysé ce grand espace entre Montpellier et Nîmes, et qui a fait des propositions pour alimenter la réflexion des élus.

Dans les conclusions, Lunel est reconnue comme « Ville-Centre », et comme devant être « Ville-Moteur » de ce territoire.

Le clip qui a précédé mon discours témoigne de tout ce qu'il est possible de faire, de voir, de réaliser à Lunel. Ce clip témoigne de notre vitalité en Pays de Lunel.

Ces constats faits, il nous faut maintenant organiser les évolutions possibles et souhaitables pour faire avancer harmonieusement notre territoire.

C'est le rôle dévolue au Projet de Territoire que la Communauté de Communes doit réaliser et sur lequel elle travaille.

J'ai souhaité que ce Projet s'élabore autour de quelques grandes idées directrices dont voici l'essentiel :

⇒ 1<sup>ière</sup> idée : Unir et renforcer le Pays de Lunel autour de sa Ville Centre. Je viens d'en parler.

⇒ 2<sup>ème</sup> idée : Relancer le développement économique, pour favoriser l'emploi et pour lutter contre le chômage.

Dans ce domaine, la Communauté de Communes a pris du retard. Il faudra le rattraper.

Les entreprises qui se développent doivent pouvoir rester sur notre territoire et les entreprises nouvelles qui souhaitent s'installer chez nous doivent pouvoir le faire.

Nous devons agir notamment sur les réserves foncières dédiées aux zones d'activités économiques :

- *l'Ecoparc* au Nord de Lunel est lancé sur 50 hectares, mais quelques années seront nécessaires avant qu'il ne soit opérationnel,
- *La zone du Camp Miaulaire* entre Lunel-Viel et Lunel est déjà prévue comme zone d'activité dans le PLU de Lunel. Mais sa réalisation est conditionnée par la construction de la déviation de la RN 113.  
A force de pression, cette déviation a été retenue dans le Contrat Etat-Région 2015-2020. A suivre de près.
- Nous devons organiser d'autres grands sites, tout en veillant à ne pas saccager nos paysages et nos villages, et en concertation avec le monde agricole.
- Nous devons accompagner davantage les entreprises, tout comme nous devons favoriser l'implantation et le développement des start-up.

⇒ 3<sup>ème</sup> idée : Préparer le statut d'Agglomération.

Lorsque nous franchirons d'ici peu les 50 000 habitants, les 15 communes de la Communauté de Communes devront décider du passage ou non au statut d'Agglomération.

Ce passage ne sera pas neutre : il doit se préparer. La décision ne sera prise qu'après examen des avantages et inconvénients.

⇒ 4<sup>ème</sup> idée : Élargir notre horizon.

Dans un monde sans cesse en mouvement, nous ne pouvons pas rester recroquevillés sur nous-mêmes. Il faut rester vigilants et avancer.

La carte territoriale évolue sans cesse :

- notre grande voisine est devenue Métropole,
- fin 2015, notre Région fusionnera avec Midi-Pyrénées, pour former une Grande Région « Montpellier-Toulouse » ;
- les cantons sont modifiés ; au mois de mars, les Cantonales laissent la place aux Départementales selon des modalités différentes ;
- les compétences des grandes collectivités vont être modifiées ;
- les Communautés de Communes de moins de 20 000 habitants vont disparaître.

Ces réformes sont-elles une bonne chose ?.... je ne sais pas.

A chacun son idée. Seul l'avenir nous le dira. Mais ce qui est sûr, c'est que ça va bouger !

Il est donc nécessaire de nous interroger sur une vision plus large de notre territoire.

Trois pistes me semblent devoir être approfondies.

L'une n'exclue pas l'autre. Toutes les 3 peuvent être complémentaires.

→ 1<sup>ière</sup> piste : Un regard vers le Pays du Gard...

Consolider nos partenariats avec nos voisins de l'autre côté du Vidourle me semble raisonnable et constructif. Nous sommes tous dans ce grand territoire entre Montpellier et Nîmes que l'État nous pousse à organiser davantage, et nous cultivons la même culture camarguaise.

→ 2<sup>ème</sup> piste : Un regard vers le Pays de l'Or...

pour les mêmes raisons de culture et de proximité. Œuvrer à un rapprochement avec nos voisins de l'Étang de l'Or me semble naturel.

→ 3<sup>ème</sup> piste : Un regard vers « le Pôle Métropolitain »...

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas du périmètre de Montpellier-Métropole. C'est une vision beaucoup plus large. Il est de notre intérêt de nous inscrire dans cette construction.

Voilà donc les grandes idées directrices qui doivent prévaloir pour organiser le Projet de Territoire :

- Unir et renforcer le Pays de Lunel,
- Accélérer le développement économique,
- Préparer le passage éventuel au statut d'Agglomération,
- Élargir notre horizon.

Après cette vision élargie de notre territoire, je voudrais vous dire encore quelques mots sur la vie purement lunelloise.

⇒ Avec mon équipe, nous avons été réélus en mars 2014

- les lunellois nous ont renouvelé leur confiance pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive.... C'est la 1<sup>ière</sup> fois à Lunel. Sachez que c'est une marque de confiance qui nous touche, qui nous honore et qui nous engage.
- Mon équipe municipale, qui m'entoure, a été renouvelée à près de 50 % par rapport au mandat précédent. Avec cette équipe, nous appliquerons le programme clair sur lequel nous avons été élus.
- C'est l'occasion pour moi de souligner que depuis 2001 nous œuvrons en gestionnaires responsables. Cela permet à la ville d'afficher une bonne santé financière, reconnue par la Chambre Régionale des Comptes.

Dans un contexte général dégradé, ce n'est pas neutre. L'État réduit massivement les dotations aux collectivités locales, en même temps qu'il transfère des charges de l'État vers les mêmes collectivités. Beaucoup de collectivités locales vont souffrir.

Notre bonne santé financière va nous permettre d'aborder cette période difficile dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi que pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive les taux de fiscalité de la commune ne seront pas augmenter et notre endettement restera maîtrisé.

⇒ Pour terminer, je vous précise quelques réalisations marquantes pour 2015 :

- la Clinique Via Domitia va s'agrandir, ce qui renforcera notre Pôle Santé ;
- l'entrée de ville Route de Montpellier, précisément l'Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny va être réaménagée ;
- l'Avenue Louis Abric, également très fréquentée, va être réaménagée elle aussi ;
- enfin, les études pour un réaménagement complet de tout l'espace des arènes vont être lancées.

Chers Lunellois,

Notre jolie ville est l'élément central d'un territoire où il fait bon vivre et qui possède des atouts importants.

Vous pouvez compter sur moi et sur mon équipe....

- pour poursuivre l'amélioration de notre qualité de vie,
- pour relever les défis et franchir les obstacles,
- pour faire face avec courage aux événements récents qui nous secouent,
- et pour que notre ville bénéficie de la reconnaissance qu'elle mérite.

Mesdames et Messieurs,

Nous embarquons pour un vol de 12 mois.

Laissons nos mauvais souvenirs aux objets perdus. Embarquons seulement avec nos bons souvenirs, avec confiance et avec plein d'espoir.

Avec toute mon équipe, nous vous souhaitons un bon vol, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.